

# **FICHE FOCUS**

## La gestion des brouillons

#### Objet de la fiche

- Enregistrement d'un brouillon;
- Reprise d'un brouillon;
- o Suivi et gestion des brouillons.

#### Utilisateurs

o Tous les déclarants.

## **Définitions**

Un brouillon est une déclaration de soupçon en cours de rédaction sur ERMES.

Il est possible d'arrêter la saisie d'une déclaration par manque d'éléments étayant le soupçon, par manque de temps ou en raison d'un souci technique, et de la reprendre ensuite.

#### Création d'un brouillon

Les personnes authentifiées dans Ermes peuvent créer un brouillon et collaborer sur le même brouillon. La validation du brouillon par le déclarant enclenche l'envoi de la déclaration de soupçon.

#### Conservation des brouillons

**En mode d'authentification forte**, il est possible de conserver plusieurs brouillons et d'accéder aux brouillons d'autres déclarants de votre organisme.

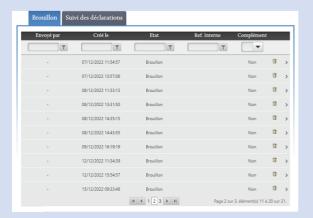
En mode d'authentification simple, les déclarants ne peuvent conserver qu'un seul brouillon.

## **Enregistrer un brouillon sur ERMES**



Vous pouvez enregistrer un brouillon à chaque étape de votre parcours de saisie, en cliquant sur le bouton « Enregistrer brouillon » en bas à droite de l'écran.

## Reprendre un brouillon à partir du menu « Suivi des déclarations »



Veuillez sélectionner le brouillon correspondant dans la liste de vos brouillons. La recherche d'un brouillon s'effectue à partir de l'identité du déclarant, la date de création et le numéro de référence interne.

## Reprendre un brouillon à partir du menu « Déclarer »



Une fois le brouillon sélectionné, **cliquez** sur « **Reprendre la saisie** ». La saisie reprend là où vous l'aviez arrêtée.



Pour plus d'informations concernant la gestion des brouillons, vous pouvez également vous référer à la <u>Foire aux questions.</u>

## Assistance

Vous rencontrez un problème ? Contactez le support <u>ici</u>.